



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15/07/2025

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation :	09/07/2025
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication :	09/07/2025
Quorum applicable : 7		

Le 15 juillet 2025 à 17 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (8) :

AIME-LA-PLAGNE : M. Michel GENETTAZ, titulaire.

CHAMPAGNY : M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.
M. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTOISE : Mme Fabienne ASTIER, titulaire.
Mme Nathalie BENOIT, suppléante (de Pierre OUGIER).
M. Jean-Luc BOCH, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.

Excusés (10) : Mmes Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire d'Aime-la-Plagne et Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.
MM. Laurent DESBRINI, titulaire d'Aime-la-Plagne. Xavier URBAIN, suppléant d'Aime-la-Plagne, Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime-la-Plagne, Xavier BRONNER, titulaire de Champagny, Vincent RUFFIER des AIMES, suppléant de Champagny, Pierre OUGIER, titulaire de La Plagne Tarentaise (suppléé par Mme Nathalie BENOIT, suppléante de La Plagne Tarentaise) Romain ROCHET, titulaire de La Plagne Tarentaise et Benoît VALENTIN suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

- ⇒ **Ouverture de la séance plénière à 17h04.**
- ⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

Délibération n° 2025-045 : tableau des effectifs permanents du SIGP : création et modification de postes. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-046 : tableau des effectifs non permanents : création d'un poste d'alternant. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-047 : retrait de la délibération n° 2025-036 du 10 juin 2025 relative à la demande d'assimilation à une commune de plus de 2.000 habitants. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-048 : convention de mise à disposition de personnel par la commune de La Plagne Tarentaise (suivi administratif et technique requalification piste bobsleigh - JOP 2030). Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-049 : convention de mise à disposition de personnels par la commune de La Plagne Tarentaise (services juridique et marchés publics - requalification piste bobsleigh - JOP 2030). Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-050 : convention d'occupation pour l'antenne relais de la Grande Rochette. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-051 : cession d'équipement du TS Glacier. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-052 : rapport du délégataire SAP pour l'exploitation du domaine skiable : exercice comptable 2023-2024. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-053 : modification des tarifs publics des remontées mécaniques pour l'été 2025. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-054 : marché d'assistance et de représentation juridique pour la taxe de séjour. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-055 : décision modificative n° 3 au budget général 2025 du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-056 : subvention exceptionnelle 2025 pour la Maison des JO d'Albertville 1992 – Acquisition de patrimoine olympique. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-057 : ouverture d'enveloppes budgétaires spécifiques – Stratégie territoriale JOP 2030. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-058 : protocole d'entente stratégique entre l'UIAA, la FFCAM, la commune de Champagny et le SIGP pour l'escalade sur glace en sport additionnel aux JOP d'hiver Alpes Françaises 2030. Décision : approuvée à l'unanimité.

⇒ **Fin de séance à 18h20.**

Fait à La-Plagne-Tarentaise, le 15 juillet 2025.

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Jean-Luc BOCH

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE**
1355 Route d'Alpe - Les Provagnes
73210 LA PLAGNE TARENTEISE

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **23 JUL. 2025**

- ⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).
- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).